

DOSSIER DE MÉCÉNAT

« Association Les Amis de La Clé des Champs »

Enrichir le quotidien de 32 adultes autistes

La Clé des Champs

Foyer d'Accueil Médicalisé

20 rue du Manez
56240 Plouay, Morbihan

Un établissement géré par
VYV3 Bretagne
(anciennement Mutualité Française Finistère-Morbihan)

Présentation de l'établissement

Identité et mission

L'Établissement d'Accueil Médicalisé (EAM) « La Clé des Champs » est une structure d'hébergement spécialisée, dédiée à l'accompagnement de 32 adultes diagnostiqués avec des Troubles du Spectre Autistique (TSA).

Situé à Plouay, dans le département du Morbihan, l'établissement relève de la gestion de VYV3 Bretagne, entité issue de la régionalisation des unions territoriales mutualistes bretonnes.

Sa mission s'articule autour de trois axes fondamentaux :

- Assurer un hébergement permanent dans un environnement sécurisant et adapté aux besoins spécifiques des personnes autistes ;
- Garantir un accompagnement médico-social personnalisé, intégrant soins médicaux et assistance dans les actes essentiels de la vie quotidienne ;
- Favoriser l'épanouissement personnel et le maintien des acquis par le biais d'activités éducatives, sociales et de loisirs.

Public accueilli

L'établissement accueille exclusivement des adultes de plus de 20 ans présentant un diagnostic de Troubles du Spectre Autistique. Ces résidents nécessitent un accompagnement global et continu, caractérisée par :

- Une dépendance partielle ou totale dans l'accomplissement des gestes du quotidien ;
- Un besoin d'assistance constante et de surveillance médicale régulière ;
- Une nécessité de bénéficier d'un environnement structuré et prévisible, essentiel à leur bien-être.

L'accueil s'effectue en modalité d'hébergement permanent (internat), conformément à l'agrément de l'établissement.

Contexte et besoins identifiés

Une offre d'activités actuellement limitée

Si La Clé des Champs remplit pleinement sa mission d'hébergement et de soins médicalisés, les contraintes budgétaires et les dotations réglementaires limitent significativement sa capacité à proposer des activités enrichissantes et diversifiées à ses résidents, tant sur le plan matériel que sur celui des ressources humaines.

Le mécénat constitue alors un complément indispensable pour financer des projets adaptés, et améliorer concrètement leur qualité de vie.

Les personnes autistes bénéficient certes d'un accompagnement quotidien de qualité, mais l'offre d'activités socio-éducatives, culturelles et de loisirs demeure largement insuffisante pour répondre pleinement à leurs besoins quotidiens de stimulation.

Enjeux de l'enrichissement des activités

L'élargissement de notre palette d'activités constitue un levier essentiel pour :

- Favoriser le développement des compétences cognitives, motrices et relationnelles ;
- Prévenir l'isolement social et renforcer l'inclusion dans la société ;
- Améliorer la qualité de vie et le bien-être psychologique des résidents ;
- Maintenir les acquis et stimuler l'autonomie dans un cadre sécurisant ;
- Offrir des moments de détente et de plaisir, essentiels à l'équilibre personnel et à l'évitement de conduites à risques inhérentes à l'ennui.

Les attentes des résidents

Les résidents quand ils le peuvent ou leurs tuteurs expriment des besoins variés et légitimes :

- Accès à des activités plastiques créatives (peinture, collages...)
- Pratique d'activités physiques et sportives adaptées (marche, natation, équithérapie)
- Participation à des ateliers sensoriels et de bien-être (aménagement Snoelezen, éveil sensoriel)

Le projet de l'association : offrir les moyens de concevoir un programme d'activités enrichi aux résidents.

Objectifs du programme

Notre ambition consiste à déployer un programme d'activités complémentaires, conçu pour répondre aux besoins spécifiques de nos résidents tout en respectant leurs particularités sensorielles et cognitives.

Les objectifs poursuivis s'articulent autour de :

- L'enrichissement du quotidien par des propositions régulières et diversifiées ;
- La limitation des conduites à risque liées à l'ennui ;
- Le développement de nouvelles compétences et l'expression des potentialités individuelles ;
- La valorisation de chaque personne dans sa singularité.

Typologie des activités envisagées

Activités artistiques et culturelles

- Ateliers d'arts plastiques et de création (peinture, collage, modelage) ;
- Musicothérapie et ateliers d'expression sonore ;

Activités physiques et de bien-être (actions prioritaires)

- Séance de sport adapté en fonction des possibilités individuelles ;
- Séances d'équithérapie et de médiation animale ;
- Activités aquatiques adaptées en piscine ;
- Randonnées et promenades en pleine nature.

Ateliers sensoriels et occupationnels

- Équipement Snoezelen et espaces multisensoriels.

Séjours et sorties

- Week-ends thématiques;
- Séjours adaptés
- Sorties bord de mer

Budget prévisionnel annuel

Le déploiement de ce programme d'activités nécessite un financement complémentaire estimé au minimum à 95 000 € par an, permettant de proposer des activités régulières et de qualité à l'ensemble des résidents.

Postes de dépenses annuelles	Montant annuel
Activités artistiques	8 000 €
Intervenants spécialisés (musicothérapie, art-thérapie)	6 000 €
Activités physiques et sportives adaptées (1heure par semaine toutes les semaines)	60 000 €
Équithérapie et médiation animale (Une séance par mois par résident)	5 000 €
Sorties et excursions	7 000 €
Séjours de vacances adaptés	6 000 €
Matériel et équipements (ateliers, activités)	3 000 €
TOTAL	95 000 €

Postes de dépenses ponctuelles	Montant annuel
Installation Snoelezen	25 000 €
Équipement mobilier extérieur	25 000 €
TOTAL	50 000 €

Note : Ces budgets prévisionnels sont indicatifs et pourront être ajustés selon les opportunités et les souhaits exprimés. L'essentiel réside dans la régularité et la diversité des propositions.

Modalités de mécénat et avantages fiscaux

Cadre juridique et fiscal

VYV3 Bretagne est reconnu d'intérêt général et habilité à recevoir des dons et versements ouvrant droit à réduction d'impôt, conformément aux dispositions des articles 200 et 238 bis du Code général des impôts.

Pour les entreprises

Les entreprises assujetties à l'impôt sur les sociétés bénéficient d'une réduction fiscale égale à **60 % du montant du don**, dans la limite de 20 000 € ou de 0,5 % du chiffre d'affaires annuel hors taxes si ce montant est plus élevé.

Exemples pratiques :

- Don de 5 000 € → Réduction fiscale de 3 000 € → Coût réel : 2 000 €
- Don de 10 000 € → Réduction fiscale de 6 000 € → Coût réel : 4 000 €
- Don de 20 000 € → Réduction fiscale de 12 000 € → Coût réel : 8 000 €

Pour les particuliers

Les particuliers peuvent également soutenir notre action et bénéficier d'une réduction d'impôt sur le revenu égale à **66 % du montant du don**, dans la limite de 20 % du revenu imposable.

Formes de soutien

Nous sommes ouverts à différentes modalités de partenariat :

- **Mécénat financier** : versement d'une contribution libre ou ciblée sur une activité spécifique (sans qu'elle soit nominative);
- **Mécénat en nature** : fourniture de matériel, équipements, prestations ;
- **Mécénat de compétences** : mise à disposition de salariés dans le cadre de missions ponctuelles ;
- **Partenariat pluriannuel** : engagement sur la durée pour un soutien régulier.

Reconnaissance et valorisation de votre engagement

Votre soutien contribuera directement au bien-être et à l'épanouissement des 32 résidents de la Clé des Champs. Nous souhaitons valoriser votre engagement auprès de nos différentes parties prenantes, dans le respect de vos souhaits et de notre éthique.

Modalités de reconnaissance

- Délivrance d'un reçu fiscal conforme à la législation en vigueur ;
- Mention de votre entreprise sur nos supports de communication (site internet, rapport d'activité), selon votre accord ;
- Invitation à participer à certains événements organisés par l'établissement ;
- Transmission d'un bilan annuel détaillant l'utilisation des fonds et l'impact de votre contribution ;
- Possibilité de visite de l'établissement et d'échanges avec les équipes (sous réserve du respect de la vie privée des résidents).

Un partenariat vertueux

Au-delà de l'avantage fiscal, votre soutien illustrera l'engagement de votre entreprise en faveur de la responsabilité sociétale et de l'inclusion des personnes en situation de handicap. Il constituera un témoignage concret de vos valeurs et de votre ancrage territorial.

Ensemble, donnons-leur les clés du bonheur

Les 32 résidents du Foyer d'Accueil Médicalisé « La Clé des Champs » méritent de vivre pleinement, de s'épanouir et de découvrir de nouvelles expériences enrichissantes. Votre soutien, quelle qu'en soit la forme, leur permettra d'accéder à des activités qui, au-delà du simple divertissement, constituent de véritables leviers d'inclusion, de développement personnel et de bien-être.

Chaque contribution compte et transforme concrètement leur quotidien. En nous rejoignant dans ce projet, vous devenez acteur d'une démarche solidaire porteuse de sens et d'humanité.

Nous serions honorés de vous compter parmi nos partenaires et de construire ensemble un avenir plus inclusif pour nos résidents.

Contacts

EAM « La Clé des Champs »

20 rue du Manez
56240 Plouay, Morbihan

Organisme gestionnaire :

VYV3 Bretagne
(anciennement Mutualité Française Finistère-Morbihan)

Pour tout renseignement complémentaire ou pour étudier ensemble les modalités de votre soutien, nous vous invitons à contacter préférentiellement M. Éric Duval, en charge du projet, (06 13 70 05 22 ; contact@mecenat-cle-des-champs.psy-orient.fr). Il se tient à votre disposition pour échanger sur ce projet et répondre à vos questions.